# « C'est pas la vraie frontière ça » : la réception sociale du Jardin transfrontalier des Deux-Rives à l'aune des trajectoires socio-résidentielles

## « That's not the real border » : The social reception of the Jardin des Deux Rives through the lens of socio-residential trajectories

KEVIN CLEMENTI

*Regards Sociologiques*, n°65, pp.19-30

KEVIN CLEMENTI

# « C'est pas la vraie frontière ça » : la réception sociale du Jardin transfrontalier des Deux-Rives à l'aune des trajectoires socio-résidentielles

## « That's not the real border » : The social reception of the Jardin des Deux Rives through the lens of socio-residential trajectories

**Mots-clés :**
**Socialisation**
**Rapport à l'espace**
**Espaces frontaliers**
**Strasbourg**

**L'article aborde la réception sociale du Jardin des Deux Rives à Strasbourg, un espace public transfrontalier. À travers l'analyse de trois cas d'opposition aux aménagements du Jardin, issus d'un corpus plus large d'entretiens, l'étude met en lumière les tensions entre la narration institutionnelle du Jardin, axée sur la réconciliation franco-allemande et l'ouverture européenne, et le discours et les pratiques de ces trois enquêté·e·s. L'analyse se concentre sur le lien entre la forme que prend cette opposition, les trajectoires socio-résidentielles et les socialisations à l'espace frontalier : elle souligne l'importance de considérer les dispositions incorporées et les expériences vécues de la frontière et de l'espace frontalier pour comprendre les réceptions de cet espace public.**

Keywords :
Socialization
Relationship to space
Border areas
Strasbourg

The article addresses the social reception of the Jardin des Deux Rives in Strasbourg, a cross-border public space. Through the analysis of three cases of opposition to the garden's development, drawn from a larger corpus of interviews, the study highlights the tensions between the institutional narrative of the garden, focused on Franco-German reconciliation and European openness, and the discourse and practices of these three respondents. The analysis focuses on the link between the form of this opposition and socio-residential trajectories and socializations to the border space: it emphasizes the importance of considering incorporated dispositions and lived experiences of the border and the cross-border space to understand the receptions of this public space.

### QUI « N'AIME PAS LE *JARDIN DES DEUX RIVES*[1] », ET POURQUOI ?

Dans une enquête[2] sur le rapport à l'espace de vie et à la frontière de 64 habitant·e·s de l'agglomération strasbourgeoise, le Jardin des Deux Rives (ou *Garten der zwei Ufer* en allemand, cf. carte 1) émerge comme un lieu globalement apprécié[3] parmi les espaces publics de l'agglomération. Situé à la frontière, autour du Rhin, entre Strasbourg et sa voisine allemande Kehl, ce jardin est valorisé dans le discours des habitant·e·s tant comme lieu de promenade ou de loisir que pour sa dimension symbolique[4].

C'est le cas de Lucille, 56 ans, travaillant comme employée dans un organisme de formation et originaire d'une ville moyenne de l'ouest de la France. Elle mobilise l'imaginaire européen pour me parler du Jardin. Elle me raconte une anecdote récente qui concerne sa famille : en leur faisant visiter sa ville, elle a voulu sensibiliser ses proches à la vocation « *frontalière* » et « *européenne* » de Strasbourg. Elle a organisé une visite à vocation pédagogique pour sa nièce. Celle-ci a débuté

1 Extrait de l'entretien avec Loris. Ses propriétés sociales sont décrites plus loin dans l'article. Tous les prénoms ont été modifiés.

2 Je souhaite remercier les membres du séminaire Mondes sociaux frontaliers et ses organisateur·ice·s, Garance Clément et Stéphane Latté, pour leurs précieux retours sur la première mouture de ce texte. J'adresse également mes remerciements à Antoine Beyer et Bernard Reitel qui, pendant mon travail de terrain, m'ont renseigné à différents moments sur les logiques de conception du Jardin des Deux Rives. Je remercie enfin mon directeur de thèse, Thierry Ramadier, pour son aide dans la réflexion ayant conduit à la rédaction de cet article.

3 Clementi, Kevin, *Les enjeux sociaux et cognitifs du rapport à la frontière : Une étude sur l'agglomération strasbourgeoise. Pour une psychologie du rapport aux objets* géographiques, Thèse de doctorat (Thierry Ramadier dir.), Université de Strasbourg, 2023 ; Clementi Kevin, « La socialisation à la frontière au prisme des cartes cognitives, des pratiques et des discours. Portrait de deux jeunes Strasbourgeoises », *Regards Sociologiques*, n°60, 2022, pp.33-48.

4 Le terme *symbolique* est largement mobilisé dans la littérature sur le rapport à l'espace, mais rarement défini. Ainsi, à l'échelle de cet article, pour éviter que, sous le terme *symbole*, il y ait la formule générique *aliquid stat pro aliquo*, définition bien trop proche de celle de *signe* —, je reprendrai la définition classique de Umberto Eco (*Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, Presses universitaires de France, 2013). J'emploierai ce terme — *symbolique* — pour indiquer un mode de production de sens spécifique, le mode symbolique, dans lequel la relation signifiant/signifié se structure sur des propriétés qui ne dépendent plus strictement du signifiant. Par une montée en généralité et un partage d'une logique de décodage au sein d'une communauté, le signifiant prend un nouveau signifié abstrait, plus large, complexe et éloigné du signifiant originaire : ainsi, le Jardin des Deux Rives peut devenir un symbole, dans les mots de Lucille, de l'« ouverture transfrontalière » ou de « l'Europe ».

dans le quartier des institutions européennes et s'est poursuivie au Jardin des Deux Rives. L'objectif était qu'elle « *découvre* » le statut de capitale européenne de la ville et puisse ainsi « *voir en vrai ce qu'elle a vu à l'école* ».

Carte 1 : Partie centrale de l'agglomération strasbourgeoise. En rouge, le Jardin des Deux Rives, sur la frontière franco-allemande
Credits to OpenStreetMap contributors. Licence CC BY-SA 2.0 (https://www.openstreetmap.org/copyright)

Il est intéressant de noter que le franchissement de la frontière sur la Passerelle Mimram, qui connecte rive allemande et rive française du Jardin, et qui permet donc de se rendre à pied en Allemagne, fait partie de cette « promenade européenne ».[5]

Julien, 36 ans, originaire d'Alsace et travaillant dans la fonction publique, me raconte aussi de ses pratiques régulières au Jardin, et comme Lucille relaye son attachement à cet espace. Pour lui, il « vient marquer quelque chose », car sont incarnées dans le Jardin certaines dimensions historiques de la ville de Strasbourg :

> Ce qu'ils ont fait avec le Jardin, c'est spectaculaire ! (...)
> C'est un lieu très fort, je trouve (...) de pouvoir traverser,
> comme ça, sans difficulté, la passerelle pour aller
> en Allemagne, à pied, je trouve ça vraiment super (...)
> C'est un de mes lieux préférés à Strasbourg et je pense que
> c'est un lieu que... je vais toujours le fréquenter, même
> si je déménage plus loin plus tard. J'adore y aller l'été (...)
> juste pour prendre l'air, je vais souvent du côté allemand (...)
> Et ça va au-delà de ça (...) [le jardin] vient marquer quelque
> chose, vous voyez... (...) pour l'histoire de Strasbourg
> et de l'Europe aussi de pouvoir... avoir un lieu comme ça,
> dans la ville. Parce que, sinon c'est le quartier de l'Orangerie
> et les institutions européennes, mais c'est plus loin
> et personne n'y va, finalement, sauf si on y travaille.

Saïd, 20 ans, est aussi originaire d'Alsace, mais vient d'une famille ayant vécu une migration dans la génération de ses parents. Actuellement en alternance dans le domaine du BTP, me dit aimer « traîner avec les potes parce qu'il y a pas mal d'espace » et que l'on peut « voir l'Allemagne de l'autre côté ». Il trouve le concept de jardin transfrontalier intéressant, car « ça montre qu'on n'est pas trop loin de l'Allemagne et qu'on peut y aller quand on veut ». Ainsi, cet espace est apprécié par Saïd à la fois pour son aménagement, mais aussi parce qu'il incarne la possibilité de franchir facilement la frontière. Par ailleurs, le jeune homme, ne possédant pas de voiture, se rend régulièrement à Kehl à vélo en empruntant la passerelle.

Ces exemples semblent confirmer le « succès » du travail institutionnel d'inscription des signes et symboles dans le Jardin. En effet, cet espace a été imaginé par ses concepteurs et financeurs (les villes de Kehl et de Strasbourg, notamment) spécifiquement pour être « lu » sur le plan symbolique tout autant que pour être fréquenté comme lieu de loisir. Pour reprendre Beyer, il est un exemple de la « rhétorique urbaine franco-allemande », qui s'inscrit notamment dans un projet plus vaste de marketing territorial à l'échelle de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole. Je reviendrai sur ce travail institutionnel dans le cours de cet article.

Cependant, dans les discours de trois enquêté·e·s (parmi le corpus de 64 entretiens) j'ai identifié une opposition marquée aux aménagements réalisés dans le Jardin des Deux Rives. Cette opposition ne porte pas tant sur la dimension récréative du Jardin, mais plutôt sur sa vocation symbolique et mémorielle. Ainsi, bien que la majorité des personnes interrogées, diversifiée en termes d'âge, de position sociale et d'origine géographique, adhère au discours institutionnel et apprécient cette production spatiale pour le message qu'elle véhicule, ou encore y restent indifférentes, comment expliquer ces trois oppositions ?

Par cet article je souhaite montrer que, loin d'être anecdotiques, ces trois cas sont intéressants à aborder sur le plan de l'étude du rapport à l'« espace de vie »[8], par l'analyse de la forme thématique que prennent ces discours et pratiques d'opposition et en cherchant à identifier les logiques sociales qui les sous-tendent. Je propose de rattacher l'étude de la réception sociale du Jardin à une analyse de trajectoire qui puisse aborder donc la genèse des dispositions déterminant cette réception.

**Matériaux et limites du *corpus***

Les trois cas présentés dans cet article sont extraits d'un *corpus* plus large d'entretiens menés entre 2019 et 2022 auprès de 64 habitant·e·s de l'agglomération strasbourgeoise. Les participant·e·s (50 % femmes/50 % hommes /50 % né en Alsace/50 % né ailleurs) ont été recruté·e·s dans quatre groupes, qui permettent une variabilité sur le plan de la trajectoire sociale et de l'âge : [1] des étudiant·e·s universitaires ou jeunes diplômé·e·s de M2 (18-26 ans) ; [2] des jeunes non-étudiant·e·s (18-26 ans), peu ou pas diplômé·e·s ; [3] des salarié·e·s diplômé·e·s d'université ou autres instituts (bac +2 au minimum) dans le domaine culturel, de l'ESS ou dans l'enseignement, né·e·s avant 1983 ; [4] des employé·e·s peu diplômé·e·s (ouvriers, BTP, restauration, service à la personne), né·e·s avant 1983. Les cas de Marie et Jean-Yves sont issus du groupe 4, le cas de Loris du groupe 1.

Les trois entretiens ont une durée moyenne d'une heure et demie et sont structurés en deux parties distinctes. La première partie repose sur une tâche de cartographie cognitive visant à reconstruire, avec l'enquêté·e, son espace de vie. La seconde partie prend la forme d'un entretien semi-directif explorant la relation des enquêté·e·s à la frontière. Cette partie aborde notamment les représentations et les pratiques spatiales, ainsi que leur rapport à l'Allemagne et leur trajectoire sociale et résidentielle. Enfin, l'article s'appuie également sur des observations de terrain qui ont permis de contextualiser les propos des enquêté·e·s et de réaliser des photographies.

Étant donné le nombre limité d'entretiens analysés en détail ici, et ayant été confronté à très peu de cas de critiques des aménagements du Jardin lors de mon travail de terrain, je ne prétends pas avoir couvert l'ensemble des formes d'opposition possibles à cet espace parmi les habitant·e·s de l'agglomération strasbourgeoise. À l'inverse, via une démarche purement qualitative, je m'inscris dans la lignée de plusieurs travaux de sociologie de la socialisation, ayant proposé des analyses comparatives de trajectoires (à l'instar de la logique des « portraits » défendue par Lahire[9], par exemple) à l'échelle micro ou individuelle.

5 Extraits de l'entretien avec Lucille.
6 Au sens d'Henri Lefebvre, qui pense les monuments comme un cas spécifique et particulier de production socio-spatiale en ces termes. Voir : Busquet Grégory, « Henri Lefebvre, les situationnistes et la dialectique monumentale : Du monument social au monument — spectacle », *L'Homme & la Société*, n°146, 2002, pp.41-60.
7 Beyer Antoine, « Strasbourg, entre France et Allemagne. Structure urbaine et symbolique de la dualité frontalière », *Revue Géographique de l'Est*, n°47, 2007 [en ligne].
8 Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique, « Histoires de vie, espaces de vie », *L'Espace géographique*, vol.17, n°2, 1988, pp.122-130.
9 Lahire Bernard, *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.

Mon approche se situe sur un niveau d'analyse psycho-sociologique, et cherche à relier deux courants en sciences sociales : l'étude de la réception sociale des productions spatiales d'un côté et l'étude des socialisations par et à l'espace de l'autre. Le premier est bien établi dans les sciences sociales qui abordent le rapport à l'espace. Si les approches sémiotiques[10], dans leur variété, ont d'abord proposé et ensuite dépassé la métaphore textuelle (l'espace serait « lu » comme un texte), la géographie d'inspiration marxiste[11], la sociologi[12] urbaine, tout autant que les recherches sur la lisibilité sociale de l'espace géographique en psychologie,[13] soulignent l'importance de considérer la grande variabilité des interprétations possibles d'un même « objet » géographique, variabilité qui s'associe à l'hétérogénéité des pratiques et représentations des individus et groupes sociaux qui s'approprient, et donc investissent, tant symboliquement que spatialement[14], un espace.

Si l'intérêt d'une approche dispositionnaliste se manifeste déjà dans ce premier courant, comme le souligne Ramadier[15], car les habitant·e·s interprètent les signes spatiaux selon leur position (sociale, spatiale et cognitive), le deuxième courant, qui se développe plus récemment[16]à partir des travaux de l'école lyonnaise de sociologie urbaine[17], permet de compléter le premier sur deux aspects concernant les dimensions spatiales des processus de socialisation. En premier lieu, il permet de rendre compte de la fabrique spatialisée et spatiale des dispositions : l'espace est pensé non seulement comme étant lisible selon les dispositions intériorisées, mais aussi comme un agent socialisateur et un objet social auquel nous sommes socialisé·e·s. En deuxième lieu, sur le plan méthodologique, ce courant mobilise des méthodes qualitatives et biographiques pour saisir d'un côté les moments clés de l'intériorisation des dispositions, de l'autre pour comprendre les contextes d'action et d'activation de ces dispositions.

Au prisme de ces deux littératures, reste à insérer la question de la réception sociale d'un espace qui est pensé pour incarner, sur le plan symbolique, une image du territoire et de son passé. La recherche en sciences sociales pense la production des monuments, tout comme des musées, comme rattachée au travail d'inscription spatiale de signes mémoriels[18] porté par des institutions de gouvernance territoriale. Ce travail a été montré notamment à l'échelle d'institutions étatiques, comme dans les recherches menées dans le cadre des études sur les lieux de mémoire[19]. Les villes ou les institutions territoriales, plus généralement, ont été aussi étudiées comme entrepreneurs de mémoire[20] : par leurs choix dans les productions spatiales ou symboliques, les institutions participent à officialiser une des mémoires collectives[21] en circulation concernant le territoire. Ainsi, comme le montrent les travaux de Veschambre[22], la valorisation d'un « patrimoine », la démolition d'un espace connoté sur le plan du passé du territoire, ou la mise en mémoire d'un espace public lors d'un aménagement urbain ne sont ni des opérations neutres ni des opérations anodines pour les groupes sociaux qui habitent ou pratiquent un espace. En effet, l'espace permet d'asseoir et de légitimer le corollaire identitaire d'un groupe, ce qui facilite, *in fine*, l'appropriation d'un lieu : les individus placent dans ces espaces des repères d'auto-compréhension[23] ou de lecture et catégorisation des autres, et donc, en quelque sorte, ils peuvent sortir gagnants ou perdants du travail d'inscription mémorielle de l'institution, qui est un travail sélectif et partiel[24].

Sur ce point aussi, le principe d'une analyse dispositionnaliste est facile à défendre, si l'on reprend la littérature sociologique et psychosociologique sur le sujet[25], qui souligne l'importance de la prise en compte de l'échelle des groupes sociaux pour comprendre à la fois la genèse et la transmission des contenus issus des mémoires collectives, ainsi que les fonctions sociales et cognitives de cette mémoire pour les individus. Nous faisons donc l'hypothèse que le travail institutionnel, qui concerne l'inscription d'une mémoire particulière dans cet espace public, participe à la construction et à la structuration sociocognitive de l'opposition de ces trois habitant·e·s à cet espace, car il entre en résonance ou en conflit avec des dispositions intériorisées selon leur position sociale et résidentielle. Ainsi, en prenant aussi en considération le rapport entre eux·elles et les institutions qui produisent le Jardin, deux questions guident mon travail. Peut-on expliquer les oppositions et les critiques au travail institutionnel par une non-reconnaissance, par ces individus, du fait que les institutions sont arrivées à inscrire dans les espaces urbains « la trace reconnue de leur existence »[26]? Et comment une mémoire collective, ressentie comme partagée au sein d'un groupe, permet-elle de s'opposer à une mémoire « officielle », quand les deux ne correspondent pas ?

Après une brève description du Jardin et de son histoire, trois moments d'analyse sont développés dans l'article. Tout d'abord, l'étude du cas de Marie révèle un décalage entre les signes spatiaux et les attentes des habitant·e·s. Ensuite, les entretiens avec Loris et Jean-Yves mettent en lumière l'importance d'un ressenti identitaire autochtone qui structure le rapport à l'action des institutions ayant conçu le Jardin. Enfin, une troisième partie compare les trois cas entre eux.

## LA CONCEPTION ET L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN : UN « TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE »[27]

Sur le plan géographique, le Jardin des Deux Rives et ses environs représentent le seul quartier qui permet un accès direct (tram, vélo, voiture) à Kehl depuis Strasbourg (cf. carte 1 et image 1). Quatre ponts[28] franchissent le Rhin sur moins de 800 m à vol d'oiseau dans les environs du Jardin : un pont ferroviaire, un pont qui permet la liaison en tram, mais qui est aussi cyclable et piéton, le pont de l'Europe (routier)

10 Voir par exemple : Barthes Roland, « Sémiologie et Urbanisme », *in* Barthes Roland, *Œuvres complètes, t. II (1966-1973)*, Paris, Seuil, 1994 [1967] ; Krampen Martin, *Meaning in the urban environment*, London, Pion Limited, 1979 ; Hammad Manar, « La sémiotisation de l'espace : esquisse d'une manière de faire », *Actes Sémiotiques*, n°116, 2013 [en ligne].

11 Cf. Lefebvre Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.

12 Cf. Ledrut Raymond, *Les Images de la Ville*, Paris, Anthropos, 1973 ; Halbwachs Maurice, *La topographie légendaire des évangiles en Terre sainte*, Paris, Presses universitaires de France, 2017.

13 Cf. Ramadier Thierry et Moser Gabriel, « Social Legibility, the Cognitive Map and Urban Behaviour », *Journal of Environmental Psychology*, n°18, 1998, pp.307-319 ; Ramadier Thierry, « Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position ? », *in* Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélene et Guérin-Pace France (dir.), *Le Quartier*, Paris, La Découverte, 2007, pp.127-138.

14 Cf. Grafmeyer Yves et Authier Jean-Yves, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2015.

15 Dont, entre autres : Ramadier Thierry, « Adjustment to Geographical Space and Psychological Well-Being » *in* Ghozlane Fleury-Bahi, Enric Pol et Oscar Navarro (eds.), *Handbook of Environmental Psychology and Quality of Life Research*, Cham, Springer International Publishing, 2017, pp.291-307.

16 Exploré par : Cayouette-Remblière Joanie, Lion Gaspard et Rivière Clément, « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace », *Sociétés contemporaines*, vol.115, n°3, 2019, pp.5-31 ; Authier Jean-Yves, Belton-Chevallier Leslie et Cacciari Joseph, « Éditorial. Pour une étude des socialisations aux et par les mobilités dans l'espace », *Espaces et sociétés*, n°184-185, 2022, pp.9-16.

17 Pour quelques travaux : Authier, Jean-Yves, *Espace et socialisation. Regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes, 2012 ; Grafmeyer Yves et Authier Jean-Yves, *Pour la sociologie urbaine*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2019 ; Rivière Clément, « La fabrique des dispositions urbaines : propriétés sociales des parents et socialisation urbaine des enfants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°216-217, 2017, pp.64-79.

18 Violi Patrizia, *Paesaggi della memoria: il trauma, lo spazio, la storia*, Milano, Bompiani, 2014.

19 Au sens de Pierre Nora, et donc pas seulement comme un « lieu » géographique (Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tomes 1, 2 et 3.*, Paris, Gallimard, 1997).

20 Le Galès, Patrick « Comment les villes sont-elles devenues des entrepreneurs de mémoire ? », *in* Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc (dir.), *La mémoire collective en question(s)*, Paris, Presses universitaires de France/Humensis, 2023, pp.255-265.

21 Au sens de Maurice Halbwachs (*La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950]).

22 Veschambre Vincent, *Traces et mémoires urbaines : Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

23 Brubaker Rogers, « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°139, 2001, pp.66-85.

24 Veschambre Vincent, « Entre luttes identitaires et instrumentalisation consensuelle », *Géographie et cultures*, n°72, 2009 pp. 63-79.

25 Dont, parmi d'autres : Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, *op. cit.* ; Halbwachs Maurice, *La topographie légendaire des évangiles en Terre sainte*, *op. cit.* ; Jaisson Marie, « Mémoire collective et espace social » dans *Maurice Halbwachs, La Topographie légendaire..., art. cit.* ; Namer Gérard, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987 ; Haas Valérie et Jodelet Denise, « Pensée et mémoire sociales », *in* Pétard Jean-Pierre (dir.) *Manuel de Psychologie Sociale*, Paris, Bréal, 2007, pp.111-160 ; Viaud Jean, « Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales », *Connexions*, n°80, 2003, pp.13-30.

26 Veschambre Vincent, *Traces et mémoires urbaines...*, *op. cit.*

27 Cf. https://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/1088_ENV_270/jardin-et-passerelle-des-deux-rives

28 Un cinquième pont de contournement du trafic routier existe au sud de l'agglomération (pont Pierre-Pflimlin) depuis 2002.

ainsi que la Passerelle Mimram, du nom de son architecte (ou Passerelle des Deux Rives), un pont piéton et cyclable au cœur du Jardin. Le projet initial du Jardin remonte à la moitié des années 1990. Il a été inauguré en 2004 dans le cadre d'une initiative bisannuelle qui soutient économiquement la réalisation d'espaces verts aménagés côté allemand, le *Landesgartensschau*[29].

Image 1 : Le Jardin des Deux Rives, vue aérienne (Rollerbär — Deustch Wikipedia, 2006)
Licence CC BY-SA 3.0 (https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.en).
Source : https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=6415239

Sans revenir sur les nombreuses vicissitudes politico-administratives qui ont porté à sa réalisation dans la forme actuelle[30] le Jardin a toujours eu une double vocation sur le plan urbanistique, à la fois récréative et symbolique. Il résulte d'un travail institutionnel visant à ancrer dans l'espace une double symbolique : celle du rapprochement franco-allemand et celle de la mémoire de la période successive à la Seconde Guerre mondiale. Cette période de réconciliation tranche avec les conflits des deux guerres mondiales, se caractérisant par une ouverture à la coopération transfrontalière et par les dynamiques et retombées locales de la construction européenne, particulièrement marquées en Alsace et à Strasbourg, siège du Parlement européen. En ce sens, le Jardin répond à une stratégie de visibilisation et d'incarnation spatiale du pouvoir et d'une version du passé et du présent du territoire que ce pouvoir souhaite visibiliser : le Jardin est présenté par les brochures officielles de la ville de Strasbourg comme un « trait d'union entre la France et l'Allemagne »[31] faisant partie des lieux incontournables à visiter pour saisir la dimension « transfrontalière » ou « européenne » de la ville grâce à « la plus internationale des balades »[32]. Ainsi, le Jardin comporte de nombreuses œuvres d'art et, plus globalement, de signes (dans la toponymie, par exemple) qui mettent en lumière celle qui est souvent décrite (par ces mêmes institutions) comme l'ère de réconciliation franco-allemande[33].

Le Jardin est structuré en demi-cercles autour d'une passerelle piétonne et cyclable chevauchant le Rhin et « entoure » donc la frontière. Ses concepteurs ont cherché à relier les deux rives sur le plan symbolique tout en créant un espace de promenade transfrontalier. Ce rôle symbolique est particulièrement visible dans les événements qui prennent régulièrement place dans cet espace : la passerelle a par exemple été choisie lors du sommet de l'OTAN en 2009 (dans lequel la France rejoint de nouveau le commandement militaire intégré de l'alliance) comme cadre de la cérémonie qui a mis en scène la rencontre des chefs d'État et comme fond pour la photographie officielle. Elle figure également sur le logo de l'événement. Aujourd'hui, le Jardin maintient une vocation mémorielle tout autant que récréative, se positionnant comme un lieu célébrant le lien franco-allemand et l'ouverture progressive à la coopération frontalière. L'on peut donc penser à cet espace comme à un « monument », au sens où il a été pensé pour se rattacher à une mémoire spécifique et contextualisée dans le temps (spécifiquement la période de rapprochement franco-allemande) et où il cherche à véhiculer un message sur le plan symbolique et émotionnel.

Par exemple, les œuvres d'art (sculptures, fresques) présentes dans le parc symbolisent l'amitié franco-allemande par la mise en scène d'une « rencontre » (cf. image 7) ou d'une identité ou culture commune. La structure de la passerelle qui traverse le Jardin, ainsi que la toponymie des chemins et des places, suit tout autant cette logique d'« effacement » ou d'invisibilisation de la frontière, voulue par ses concepteurs. Le franchissement de frontière n'est pas marqué, au centre du Rhin, ni par une ligne au sol, ni par des panneaux ou d'autres signes. Au milieu de la passerelle se trouve, à l'inverse, une plateforme équipée de bancs, créant un espace de repos et de rencontre (cf. images 5 & 6). La place située à l'entrée de la passerelle du côté français, appelée la *place des rendez-vous*, est conçue pour accueillir les promeneurs transfrontaliers. Selon un document municipal concernant le Jardin[34], plusieurs esplanades de celui-ci constituent des lieux propices à l'organisation de « manifestations » : en particulier, la place au pied de la passerelle, en raison de son emplacement central et de sa valeur symbolique. Selon le document, l'axe nord, dénommé allée des chuchotements, est destiné à promouvoir le thème de la communication, avec des aménagements tels que des espaces de repos dotés de bancs, exprimant ainsi la volonté de rapprocher les personnes fréquentant le site. L'axe central du parc, appelé cours du Soleil, adopte une approche différente en suivant le thème du « mouvement ». Des panneaux signalent, le long de cet axe, la position des planètes du système solaire, respectant en échelle réduite les distances réelles existantes entre elles. Ces panneaux établissent une analogie entre la frontière et le soleil, suggérant que, comme les planètes par rapport au soleil, la frontière est le point central à partir duquel on s'éloigne.

En parallèle, la position géographique actuelle du Jardin (cf. carte 1) est fortement marquée par une autre période de l'histoire récente alsacienne, qui est cette fois liée aux conflits franco-allemands, à la « question » alsacienne et mosellane, et donc au retour de l'Alsace à la France à la suite de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale. D'ailleurs, cet espace contient encore les traces visibles des événements militaires qui s'y sont déroulés[35], notamment liés aux changements répétés de souveraineté entre la France et l'Allemagne entre la fin du XIXe siècle et aujourd'hui, qui ont porté le tracé du Rhin à endosser alternativement le rôle de frontière nationale (1918-1940, 1945-ajourd'hui) ou de frontière administrative entre deux régions allemandes (1871-1918, 1940-1945). Ces fluctuations ont profondément façonné la morphologie de cet espace « frontalier » dans la ville, en particulier du côté français. Cela peut d'ailleurs être observé en parcourant l'histoire des différents ponts qui ont traversé le Rhin[36], en étant sans cesse détruits, modifiés et reconstruits au fil du temps, et qui ont toujours été un lieu de mise

29 L'on peut traduire ce terme par « Exposition horticole régionale ».
30 Nous renvoyons aux travaux géographiques ayant souligné les étapes de la conception et réalisation du jardin : Beyer Antoine, « Le Jardin des Deux Rives — *der Garten der Zwei Ufer* (Strasbourg-Kehl). L'émergence d'une centralité frontalière », communication au colloque « *La dimension paysagère des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe* », 2010, disponible sur HAL ; Beyer Antoine, « Strasbourg, entre France et Allemagne… », *op. cit.* ; Reitel Bernard et Moullé François, « La resémantisation de la ligne frontière dans des régions métropolitaines transfrontalières : le Jardin des 2 Rives à Strasbourg et la place Jacques Delors à Lille », *Belgeo*, n°2, 2015, [en ligne] ; Reitel Bernard, « Le jardin des Deux Rives entre Kehl et Strasbourg : un espace vert franco-allemand, un lieu d'intégration transfrontalière ? », *Revue germanique internationale*, n°38, 2023, pp.181-206.
31 Cf. https://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/sig/1088_ENV_270/jardin-et-passerelle-des-deux-rives
32 Cf. https://www.visitstrasbourg.fr/fiche-sit/F223007435_le-jardin-des-deux-rives-strasbourg/
33 Voir, par exemple, l'analyse de Bernard Reitel : « Le jardin des Deux Rives entre Kehl et Strasbourg… », *op. cit.*
34 Disponible ici : https://www.strasbourg.eu/documents/976405/1163347/visite-jardin-deux-rives.pdf/f03311c4-b048-a854-62df-22d2c4b0400e
35 Je détaillerai ensuite certaines de ces traces dans l'article.
36 Cf. La carte des aménagements fortifiés proposée par le site *Wikimaginot.eu* : https://wikimaginot.eu/V70_construction_carto_fullscreen.php?id=21455

en scène du pouvoir politique (cf. image 2), notamment aux moments de la reconfiguration des frontières nationales. En outre, à la suite du passage de l'Alsace à la France à la fin de la Première Guerre mondiale, le quartier n'échappe pas à la militarisation générale de la frontière dans le cadre des aménagements de la ligne Maginot. Avant et pendant la Drôle de guerre et plus généralement le conflit de 39 à 45 — période encore vive et débattue dans les mémoires des habitant·e·s, je le montrerai dans le texte — la zone est fortement militarisée et le pont de Kehl mis hors service (cf. images 3 & 4).

Image 2 : Clemenceau, président du Conseil des ministres français, ministre de la Guerre, sur le pont de Kehl (Agence Roll, 1919).
Source : gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France.

Image 3 : « La garde au Rhin — pont de Kehl » (Imagerie de l'Armée d'Alsace, 1939)
Source : gallica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale Universitaires de Strasbourg.

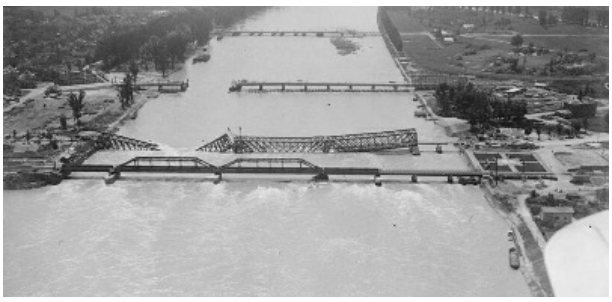

Image 4 : Vue aérienne du Rhin, à peu près à l'endroit où aujourd'hui se situe le Jardin. L'on aperçoit le pont provisoire et les deux ponts détruits au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Date inconnue (après 1940)
Source : Archives municipales de Strasbourg (cote 221 MW 1343).
Licence CC BY-SA (https://archives.strasbourg.eu/data/etalab_licence_ouverte.pdf).

## L'IMPRESSION D'UN DÉSÉQUILIBRE ENTRE LA NARRATION DE LA « GUERRE » ET CELLE DE LA « PAIX » DANS LE JARDIN : L'EXEMPLE DE MARIE

Le premier signe d'une opposition à la symbolique inscrite dans le Jardin se manifeste par un écart entre les attentes des habitant·e·s concernant les signes mémoriels qu'ils estimaient devoir être présents et ceux qui sont effectivement présents dans le Jardin. Cette discordance peut engendrer un sentiment de violence symbolique, plus ou moins intense selon les enquêté·e·s.

Je commence mon analyse par l'exemple de Marie, 47 ans, employée dans la grande distribution en tant que vendeuse, elle est aujourd'hui vice-responsable de magasin. Marie provient d'une famille sans grandes ressources, mais marquée par une forte ascension sociale, en particulier du côté des membres masculins de la famille : ses frères sont les premiers dans la famille à réaliser des études supérieures, tandis que Marie a « travaillé tout de suite après le BAC ». Son père, à la retraite, travaillait en tant qu'ouvrier dans les télécommunications. Sa mère a alterné entre le travail en tant qu'assistante maternelle et les tâches domestiques, et est aujourd'hui à la retraite. D'origine alsacienne du côté de son père, Marie a grandi dans la région, dans un cadre rural. Elle habite aujourd'hui, et depuis plus de 15 ans, dans l'Eurométropole de Strasbourg.

Pendant l'entretien, Marie exprime son point de vue sur le Jardin des Deux Rives en me parlant d'une récente promenade familiale. Elle connaît le quartier depuis longtemps, avant l'existence du Jardin et de la Passerelle des Deux-Rives, car elle dit être fréquemment allée à Kehl, la ville allemande frontalière avec Strasbourg, ayant, en outre, habité dans un quartier voisin avec son mari. Marie utilise la narration de cette sortie familiale comme un moyen de présenter sa vision du projet de réaménagement urbain dont cet espace a été le protagoniste. En évoquant le Jardin des Deux Rives, elle parle de l'action des institutions locales. Ces dernières, dans la mise en place de ce lieu, auraient exprimé l'« intérêt » de présenter la frontière sous un éclairage différent par rapport à sa « vraie » image, à sa « vraie » histoire. Marie dénonce la mise en avant d'une image particulière de la frontière, que l'on pourrait définir comme « frontière invisible », en réutilisant ses mots — qui correspondent à ceux de plusieurs autres enquêté·e·s. En ce sens, le projet de réaménagement se focaliserait sur « une partie de la vérité » seulement, concernant la frontière et son histoire. Pour Marie cela est particulièrement visible dans les signes spatiaux choisis pour aménager le jardin.

Dans l'extrait suivant, l'enquêtée s'agace de la mobilisation massive d'une mémoire jugée partielle, qui ne refléterait pas

la réalité du rapprochement franco-allemand. L'aménagement, en ce sens, ne « respecte pas » le souvenir des « soldats » et plus généralement de ceux qui sont « morts » pour « défendre » cette frontière et pour « libérer » la ville de l'occupation allemande à la fin de la guerre.

> Quand on est arrivés au Jardin, pour nous… pour faire une promenade, ma mère racontait ce qu'il y avait avant à mon fils (…) Et… bien, dans le parc… si vous vous baladez dans le parc, après l'allée du pont et tout, il n'y a rien pour rappeler… C'est ça… Rien de tout ça, de la guerre, de la résistance, de la libération. C'est étonnant quand on y pense ! (…) C'est pas très… enfin… on peut dire que ça ne respecte pas trop les… ceux qui sont morts pour libérer Strasbourg… c'est symbolique ! Rien pour la guerre… il y a des plaques pour les morts… les morts pour la France… eh bien, là rien ! Et je ne parle pas que des soldats… vous voyez… je parle aussi des morts civils… des civils parce que… il y a eu les bombardements à Strasbourg, et tout le reste… C'est étonnant, je trouve… et pourtant, il y a eu des morts pour défendre la ville et la France pendant la guerre non ? Enfin je ne sais pas si dans le… enfin si… au même endroit… mais c'est un symbole… même si ce n'est pas exactement au même endroit que les gens sont… morts… mais je me suis dit que peut-être il y aurait un message, ou autre chose… à côté de la passerelle…
>
> K : Il n'y en a pas ?
>
> Non du coup on l'a cherché et, mais non ! Si, enfin, il y a bien une plaque… mais elle ne dit pas grand-chose… (…) On aurait pu dire que c'était une [œuvre] pour commémorer les erreurs du passé en les décrivant bien comme il faut… mais non ! (…) Si je me rappelle bien, ils… parlent du fait que les nationalités n'existent plus… c'est dommage vraiment de ne pas avoir approfondi ça… de cacher le passé… tout le monde sait que c'est pas vrai. Il y a encore deux nationalités (…) les deux pays se sont rapprochés, bien sûr… mais c'est pas ça… les choses se sont pas passées comme ça… facilement.

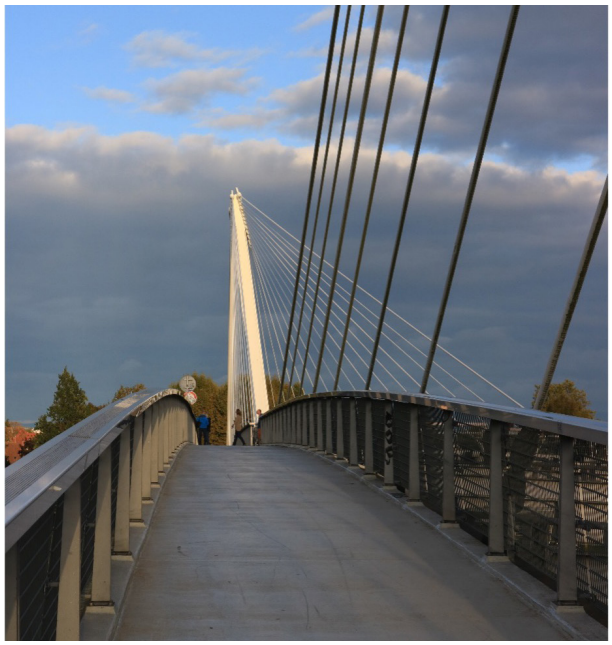

Image 5 : Passerelle des deux Rives ou Passerelle Mimram (Kévin Clementi, 2024)

Lors de mes visites sur place, j'ai pu observer la plaque citée par Marie dans l'extrait précédent, qui se trouve à l'entrée de la passerelle des Deux Rives. La plaque présente une image de la passerelle, et y ajoute une brève description. Elle est présentée comme « un objet symbolique », « trait d'union entre deux peuples au passé antagoniste ». Elle « ponctue de manière magistrale le jardin frontalier », se trouvant à l'endroit où « les deux demi-jardins fusionnent pour le bonheur des piétons et des cyclistes à la nationalité finalement indistincte ». La période des conflits franco-allemands est donc simplement évoquée, et de façon vague. La description des conflits et de l'évolution de la relation entre les deux pays est en effet sous-entendue.

À la lecture de l'extrait d'entretien, on pourrait penser que Marie est opposée à l'intégration avec l'Allemagne, ou que cela reflète un positionnement politique conservateur nationaliste. Pourtant, Marie exprime son attachement aux « valeurs de l'Europe » et au projet européen. Bien qu'elle ne s'intéresse « pas trop à la politique », elle me dit avoir voté « pour Hamon aux dernières élections présidentielles », qui ont précédé l'entretien. L'enquêtée provient par ailleurs d'une famille peu intéressée à la politique qui « vote à gauche » (sans qu'elle puisse citer plus spécifiquement l'orientation politique des parents) et Marie explique avoir été élevée dans un milieu familial qui regardait avec méfiance « les partis les plus à droite ».

Sa trajectoire familiale et résidentielle, en outre, pourrait être décrite, pour reprendre ses propres mots, par l'appellatif de « franco-allemande ». En effet, Marie entretient des liens tant affectifs que fonctionnels avec l'Allemagne : mariée depuis 15 ans à un homme français et allemand, elle a progressivement appris l'allemand (et dit même avoir redécouvert à cette occasion l'alsacien, utilisé notamment par ses grands-parents paternels) bien qu'elle ne le mobilise pas au quotidien. Les enfants du couple sont bilingues et possèdent la double nationalité, comme leur père. Bien qu'installée en Alsace, où les enfants sont scolarisés, la famille traverse régulièrement la frontière pour les vacances, mais aussi pour des raisons familiales. Dans la dernière partie de l'extrait, en ce sens, l'enquêtée souligne qu'elle ne souhaite pas renier le rapprochement franco-allemand, dont sa situation personnelle représente un exemple réussi, si l'on veut.

Image 6 : Une aire de pause et relaxation, avec des bancs et des tables, est positionnée sur la plateforme centrale de la Passerelle (Kévin Clementi, 2024)

La logique sous-jacente de son discours sur le Jardin des Deux-Rives doit plutôt être recherchée dans le déséquilibre ressenti entre les signes mémoriels que Marie situe dans deux catégories distinctes et, en quelque sorte, opposées sur le plan du sens, mais qui sont toutes deux nécessaires pour comprendre la réalité de la relation franco-allemande. La première catégorie est pensée comme étant liée « à la guerre » et à « la libération », une période qui est, selon Marie, douloureuse et « difficile à raconter » : ainsi ces signes sont censés rappeler les événements des deux Guerres mondiales, et tout particulièrement les moments où l'Alsace était sous « contrôle allemand ». La deuxième se situe historiquement après 1945, et se structure autour de signes qui pour Marie « concernent la période de paix » et la place

de Strasbourg dans la construction européenne. Cette deuxième catégorie serait « plus facile à raconter, notamment aujourd'hui » pour Marie, elle serait « compatible » avec la narration actuelle faite du territoire : « ça va dans le même sens… capitale de l'Europe, [Capitale] des droits de l'homme… ».

Image 7 : Statue « la rencontre », sur la rive allemande du Jardin (Kévin Clementi, 2024)

Bien que Marie semble nier leur présence, plusieurs éléments rappelant la guerre et plus généralement les relations conflictuelles entre France et Allemagne font partie du lieu et contribuent, en quelque sorte, à la panoplie de signes spatiaux présents. Parmi les différents signes visibles rappelant la guerre, deux stèles se trouvent juste à côté de la passerelle (cf. image 8). Toutefois, selon Marie, il existe un déséquilibre entre le nombre de signes qui retombent dans les deux catégories identifiées, et c'est ce choix que critique l'enquêtée : la place des marqueurs mémoriels liés à l'histoire du site pendant les conflits franco-allemands est considérée comme non suffisante pour équilibrer l'ensemble des signes spatiaux symboliques de l'ouverture transnationale et de l'amitié franco-allemande. Pourtant, selon Marie, pour « raconter la paix », il faut passer aussi par la description de la période de conflit.

Par exemple, les choix toponymiques et d'aménagement concernant l'axe central du parc (cf. *supra*) questionnent Marie, comme le montre l'extrait suivant.

> Pourquoi ils n'ont pas utilisé cet espace pour faire un lieu qui raconte l'histoire de la guerre ou du… rapprochement avec l'Europe et… ou un mémorial ou quelque chose qui puisse expliquer ce qui s'est passé. C'est sûr que si on est là… les gens qui… les gens de passage ou les jeunes comment… s'ils ne sont pas alsaciens, je dis… si jamais (…) comment ils peuvent savoir ce qu'il s'est passé, la guerre et tout le reste ?

Selon Marie, donc, les institutions, à travers la création du Jardin, cherchent à toucher un public plus large que les « Alsaciens ». Ce public, étranger à la mémoire collective de la guerre, ne serait pas prêt, en quelque sorte, à aborder ce sujet dans un lieu dédié à symboliser la réconciliation franco-allemande. Ainsi, l'inquiétude de Marie réside dans le fait que les visiteurs non « alsaciens » du Jardin ne puissent pas appréhender le véritable passé du territoire, qui, selon elle, repose précisément sur la double narration de la guerre d'abord et du rapprochement avec l'Allemagne ensuite.

L'entretien avec Marie révèle également que c'est au cours de la socialisation primaire qu'est intériorisée cette représentation complexe du passé du territoire alsacien, et notamment par la narration de l'expérience de la guerre par les parents et grands-parents au sein du cercle familial.

> On ma toujours appris que… nos parents et nos grands-parents ils ont fait la paix par la guerre (…)
>
> K : Vous l'avez appris ?
>
> J'ai appris ça toute petite, on m'a appris que l'Europe c'est la guerre qui… l'a créé l'Europe. Ce n'est pas automatique qu'après la guerre… Oui… même je peux vous dire « nous » (…) nous l'avons appris parce que nos parents ont vécu directement la guerre, ou leurs parents ont vécu directement la guerre.

Image 8 : Monument dédié à de Lattre de Tassigny, commandant de la Première Armée. Il commémore la traversée du Rhin par les forces françaises en 1945 qui a eu lieu à cet endroit (Kévin Clementi, 2024)

L'emploi du « nous » dans la dernière partie de l'extrait collectivise cette représentation du passé, incluant à la fois la fratrie de Marie et, plus largement, les « Alsaciens ». Il s'agit donc, pour elle, d'une véritable mémoire collective, partagée localement, qui permet à Marie de renforcer son propos et de supporter ses prises de position[37]. Cependant, bien que cette représentation du passé soit effectivement très répandue au sein de l'entièreté du *corpus* d'entretiens issu de mon travail de terrain, elle ne conduit pas systématiquement à une opposition à la logique de production du Jardin. Une question persiste donc : pourquoi Marie s'oppose-t-elle à cette production institutionnelle, alors que d'autres, également socialisé·e·s à cette manière de raconter le territoire, ne le font pas ?

La réponse à cette question, bien qu'elle reste à ce stade une

37 Cf. Viaud Jean, « Mémoire collective, représentations sociales… », *op. cit.*

hypothèse en raison du faible nombre d'oppositions analysées, se trouve dans la manière dont Marie raconte sa trajectoire. Son opposition au Jardin doit être comprise à travers le prisme des phénomènes d'auto-compréhension[38] et plus spécifiquement au prisme de la « transformation de soi »[39] le long de sa trajectoire. En effet, Marie vit une tension entre sa « vie franco-allemande » et sa volonté de ne pas renier ni son ancrage alsacien d'origine ni le vécu familial des conflits mondiaux : « [elle parle de son couple] ça peut paraître bizarre parce que l'Alsace c'est pas l'Allemagne, et je ne me considère pas du tout Allemande (…) je suis Alsacienne ». Bien qu'elle n'ait pas besoin de défendre ses choix de vie au sein de son entourage, dans la façon dont elle se présente en entretien, Marie souhaite préserver ce qui, pour elle, fonde l'identité alsacienne. Or, cette manière de se raconter et de donner du sens à sa trajectoire entre en conflit avec les choix institutionnels. Le Jardin ne contient pas la « trace reconnue »[40] de sa trajectoire de vie et donc, paradoxalement, Marie ne se sent pas représentée dans l'espace qui devrait, au contraire, célébrer sa trajectoire « franco-allemande » comme une réussite.

## LE « FRANCO-ALLEMAND » CONTRE L'« INTÉRÊT » DES HABITANTE·S : LE CAS DE LORIS ET JEAN-YVES

Pour mieux comprendre le cas de Marie, il est intéressant de le comparer à celui de Jean-Yves. Ce retraité du BTP de 61 ans, comme Marie, est né et a grandi en Alsace et habite aujourd'hui dans l'Eurométropole strasbourgeoise. Si, pour Marie, la stratégie institutionnelle de célébrer le rapprochement franco-allemand n'est pas problématique en soi (c'est plutôt la manière dont cela est mis en œuvre qui pose problème), pour Jean-Yves, c'est le choix de ne pas faire du Jardin un véritable lieu de mémoire de la guerre qui représente la véritable violence symbolique.

Le Jardin serait conçu pour un public tant français qu'allemand, ce qui inciterait ses concepteurs à vouloir « cacher » les vestiges de la guerre dans cet espace. Il explique : « Tu comprends que c'est compliqué de parler de la Guerre quand (…) les Allemands sont là pour visiter le parc [rire] ». Pour appuyer son propos, il me parle d'un « bunker de la Deuxième Guerre mondiale » qu'il a récemment découvert dans le Jardin, le long des berges du Rhin, à seulement cinq minutes à pied de la passerelle. Le bunker[41] mentionné par l'enquêté est toujours accessible via un sentier moins connu qui longe la rivière, mais on ne peut pas le visiter à l'intérieur. Il n'est pas signalé, ni comme un « site historique » au sein du parc, ni plus généralement comme un lieu récréatif, et n'est pas facilement visible depuis le sentier principal, le plus fréquenté. En effet, son entrée est maintenant obstruée par un « espace liberté », c'est-à-dire un espace clos, accessible par une porte, qui permet de libérer les chiens (cf. images 9 & 10). Jean-Yves souligne l'ironie de ce nom, car le bunker est lié, selon lui, à la guerre de « libération ». Il trouve regrettable que ce lieu ne soit pas mis en valeur par un dispositif pédagogique ou de divulgation concernant les événements de la guerre de 1940 et la libération de l'Alsace. Il trouve même absurde que les chiens puissent « pisser » sur ces vestiges, qui pourraient, à son avis, être valorisés par des visites ou un parcours thématique au sein du Jardin.

Cette perspective s'éclaire lorsqu'on la replace dans le contexte de la socialisation de Jean-Yves à la mémoire de la guerre qui s'est faite au sein du cercle familial. Dès son plus jeune âge, il a été imprégné des récits de la Résistance transmis par son oncle, membre actif d'une association locale dédiée à la préservation et à la mise en valeur des vestiges militaires de la dernière guerre mondiale, qui opérait autour de la commune d'origine de la famille. L'enquêté relie directement cette expérience à son propos : « j'ai l'œil pour reconnaître les bâtiments de la guerre ». Jean-Yves me dit avoir gardé un intérêt durable pour cette période, bien que cet attachement semble davantage se fonder sur quelques lectures divulgatrices[42] que sur une connaissance approfondie des événements historiques alsaciens durant le dernier conflit mondial, ou encore sur la connaissance fine des vestiges militaires encore présents sur le territoire.

Images 9 et 10. Le bunker vu par l'arrière (photo 6), l'on voit la Passerelle sur le fond de l'image. Dans la photo 7, le même bunker vu par la rue centrale du Jardin. La photo montre le parc dédié aux chiens et, derrière, la « cloche » du bunker, séparée par une clôture (Kévin Clementi, 2024)

Pour compléter le discours de Jean-Yves, je souhaite introduire le cas de Loris, un étudiant universitaire de 21 ans avec, comme pour les deux cas précédents, une trajectoire résidentielle locale, ayant grandi en Alsace et habitant aujourd'hui (depuis sa deuxième année de Licence) dans la ville de Strasbourg. Il provient d'un cadre familial de classe moyenne, son père étant travailleur frontalier dans le secteur de l'industrie et sa mère professeure des écoles. Tout comme Marie, ce jeune ne provient pas d'un cadre familial particulièrement hostile ou « fermé » à l'Allemagne, comme le montre par exemple la position professionnelle du père ou celle du grand-père, qui a aussi travaillé en Allemagne pendant une période. En ce sens, Loris a été socialisé aux mobilités frontalières très jeune, à la fois par l'exemple de son père, à la fois par les pratiques spatiales familiales en Allemagne, pour des achats et des loisirs. En outre, le jeune homme me dit avoir été beaucoup poussé en ce sens dans l'apprentissage de l'Allemand, ce qui était perçu comme une ressource par ses parents (il est aujourd'hui dans une

38 Cf. Brubaker Rogers, « Au-delà de l'"identité"… », *art. cit.*
39 Darmon Muriel, « 4. Socialisation continue et transformation de l'individu : une grille d'analyse », *in La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2016, pp.99-122.
40 Veschambre Vincent, *Traces et mémoires urbaines…*, *op. cit.*
41 Il s'agit en réalité d'une casemate d'infanterie construite dans les années 1930, recensée par Wikimaginot à ce lien : https://wikimaginot.eu/V70_construction_detail.php?id=10605
42 L'enquêté parle notamment de ses lectures de la revue trimestrielle, auquel sa femme est abonnée, *Les saisons d'Alsace*.

Licence de « *langue et gestion* »). À la différence de Marie, toutefois, Loris montre dans son discours un attachement symbolique évident à l'Alsace et plus généralement un intérêt pour l'histoire locale, ce qui le rapproche du cas de Jean-Yves. Cela s'accompagne d'une « passion » pour la politique, qui s'exprime dans une proximité ressentie au milieu de la « droite nationaliste » sans que cela ne s'exprime dans un parcours militant[43].

Par ailleurs, cet intérêt commun pour l'histoire alsacienne, qui a été transmis à Jean-Yves par le milieu familial et à Loris par son intérêt pour la politique, semble pertinent pour contextualiser la position des discours critiques de Loris et Jean-Yves au sein de l'ensemble des entretiens du *corpus*, notamment par rapport aux enquêté·e·s qui ne remettent pas en cause les aménagements du Jardin des Deux Rives. L'on peut émettre l'hypothèse que cet intérêt porte les deux enquêtés à une sensibilité particulière pour le passé militaire du quartier où se situe le Jardin.

Dans son entretien, Loris prend continuellement position contre l'image de la frontière qui est véhiculée par certaines institutions locales, et en particulier « la mairie » et « le Grand Est ». En général, Loris accuse ces institutions de vouloir « faire oublier » le passé des conflits franco-allemands, pour mettre en avant une vision de la relation franco-allemande basée sur une intégration croissante et « à tout prix ». Loris me parle des stratégies institutionnelles de « communication » de certaines institutions locales, et notamment de la Ville, l'office de tourisme ou encore l'Université de Strasbourg. Pour lui ces campagnes de communication qui ne seraient pas (ou plus) adressées aux « Alsaciens », mais à un public plus large, et notamment aux « étudiants *Erasmus* » qui, comme les « touristes », seraient à la fois la cause d'une communication institutionnelle trop partielle et en même temps seraient « dupés » par cette fausse narration du passé de l'Alsace. Ainsi, Loris décrit ces dispositifs comme des instruments propagandistes d'une certaine image et d'un point de vue sur la frontière — décrite comme « franchissable » — et de la ville de Strasbourg — « ouverte », « européenne ».

> K : du coup vous voyez ça comme un acte volontaire… pour… un objectif politique ?
>
> (…) C'est évident pour moi que c'est fait avec un but de rapprocher toujours plus l'Allemagne avec la France c'est évident (…) Ce n'est pas le seul cas… là c'est pour rire… mais est-ce que vous avez vu quand même comment ça a été présenté [le prolongement du tram] ? (…) aucune référence à la guerre, au pont de Kehl détruit (…). Si ça c'est pas de la communication… qui est politique… pour l'Europe… c'est clair pour moi.
>
> K : pour l'Europe ? … [silence] Pour l'intégration européenne ?
>
> Mais non, pour l'Europe… Pour… parce que ça peut servir à l'Europe… c'est commandé ou financé par l'Europe tout ça… il y a cette influence-là. (…) Si on prend les étudiants Erasmus, par exemple, [le programme] Erasmus et… et tout ça (…) ça doit se baser sur une ville ouverte, une ville de… de la paix et tout…
>
> (…) comme chaque année il y avait le truc d'accueil des étudiants (…) Et encore une fois c'était toujours la même chose, blabla… la ville européenne, la ville des européens… c'est toujours comme ça (…) Strasbourg capitale européenne… tout ça c'est ce qui est mis en avant.
>
> (…) Tandis que, bien sûr, on veut cacher tout le reste… (…) Jamais vous… vous n'entendrez des… de la guerre… de la Deuxième Guerre mondiale on n'en parle pas trop sur l'Université ou dans ces moments-là… on met toujours en avant le côté européen… ça me fout la rage… (…)
>
> K : Pourquoi ça vous… énerve ?
>
> Parce que c'est faux ! (…) [Strasbourg] c'est avant tout une ville… si on doit dire que la ville est le symbole de quelque chose… c'est la ville symbole des guerres, des guerres avec l'Allemagne avant tout… donc oui il y a la réconciliation, bien sûr, mais ça vient après (…) Les étudiants qui arrivent ici pensent du coup à la frontière comme ouverte, comme si elle avait… comme si elle n'existait pas… plus… (…) Ce n'est pas la vraie frontière ça, ils [les étudiants étrangers ou allogènes] se font duper et après ils vont dire à leur tour que c'est comme ça…

L'effet de ces dispositifs serait pour Loris particulièrement visible dans le Jardin des Deux Rives et plus généralement dans le « nouveau quartier » strasbourgeois des Deux Rives, entourant cette production spatiale.

> Je trouve vraiment que… (…) dans tout le nouveau quartier des Deux-Rives par là-bas vers Kehl… et sur la frontière après Port du Rhin, c'est vraiment là une mise en scène parce que, concrètement, il n'y a pas tout ça, les gens ne vivent pas comme ça… Ils ne traversent pas le pont de Kehl tous les jours, et si…ils y vont c'est juste pour les cigarettes et l'alcool… C'est pas la… le fait qu'on est proche de l'Allemagne ça n'intéresse personne… Les gens qui sont ici, ce n'est pas leur intérêt de dire ça…ils ne parlent jamais avec les Allemands, c'est juste des courses [rire] (…) toute cette collaboration entre les deux pays, c'est de la façade et ça ne concerne pas les gens, la vie des gens (…) C'est vraiment ridicule pour moi parce qu'ils voient du transfrontalier partout, mais les gens… ça ne les concerne pas (…) sauf ceux qui y vont pour le travail… pour travailler ou pour faire des courses.

Ainsi, la « mise en scène » du Jardin serait basée d'un côté sur une lecture faussée de l'« intérêt » pour l'Allemagne des habitant·e·s, et de l'autre, sur une mauvaise connaissance institutionnelle de la réalité de leurs pratiques socio-spatiales. Ainsi, Loris universalise aux habitant·e·s son propre usage « utilitariste » de Kehl : il s'y rend pour les courses, et notamment pour les produits qui sont moins chers côté allemand, et souhaite se rendre en Allemagne pour le travail frontalier. Ces pratiques sont d'ailleurs pour lui le fruit d'habitudes familiales (« c'est finalement la même chose que je faisais avec ma mère, tu vas l'aprèm, le samedi par exemple ») tout comme elles le seraient pour les autres « Alsaciens », qui sont « habitués à faire leurs courses en Allemagne (…) en famille ».

## AU-DELÀ DU DISCOURS : LA REMISE EN CAUSE DE LA VOCATION SYMBOLIQUE DU JARDIN PAR LES PRATIQUES

Si jusque-là j'ai présenté des stratégies d'opposition d'ordre discursif à la violence ressentie au sein du Jardin, les extraits déjà présentés de Loris permettent d'observer une deuxième stratégie, qui concerne cette fois l'usage de cet espace, et plus généralement du quartier dans lequel il est inséré : il s'agit de mettre en avant une contestation de la finalité mémorielle officielle du Jardin, en revendiquant un

43 Loris refuse en entretien de donner ses préférences de vote, mais il dit ne pas « tolérer le Front National ». Toutefois, il reconnaît à ce parti « des doutes sur le franco-allemand », qui ne retrouve pas dans les programmes des autres partis politiques.

usage uniquement récréatif ou fonctionnel du Jardin.

Jean-Yves, se référant à son usage personnel du Jardin, explique en détourner l'usage institutionnel. Bien qu'il reconnaisse que cet espace a été conçu pour « se balader à Kehl » et constitue une tentative de créer un lieu de promenade transfrontalier, il insiste sur le fait qu'il s'y rend principalement pour « profiter du soleil » sur l'esplanade principale, côté français, sans jamais franchir la frontière. Interrogé sur cet usage plutôt récréatif du Jardin, en opposition avec la volonté des concepteurs de créer une « promenade transfrontalière », il affirme par ailleurs se rendre à Kehl en tram ou en voiture à d'autres moments, notamment pour y faire des achats, ce qui semble être sa principale motivation pour visiter cette ville.

> K : Vous n'allez jamais à Kehl à pied quand vous êtes dans le Jardin ?
>
> Je crois que ça ne m'est jamais arrivé… Si je dois aller faire des courses, je ne vais pas à pied… (…) je ne sais pas ce qu'ils ont dans la tête des fois, c'est comme pour la piste cyclable… si je dois faire des courses j'ai besoin de la voiture.

En écho avec ce premier exemple, l'extrait suivant de ma discussion avec Marie illustre quant à lui une tentative, à travers des pratiques spatiales, de subvertir l'utilisation du Jardin dans le cadre du tourisme mémoriel. Nous discutions ensemble de l'un de ses enfants, qui, lors de la visite familiale du jardin mentionnée précédemment, a demandé à sa mère plus d'informations sur la passerelle.

> Il m'a dit… « Maman, mais du coup c'est les Allemands où les Français qui ont construit la passerelle ? » [*rire*], et… vous voyez… ce n'est pas une question… une question idiote… (…)
>
> [plus tard dans l'entretien]
>
> K : (…) vous avez répondu… quoi ? Enfin à votre fils… pour la passerelle ?
>
> Ah… comme dit… je lui ai dit que c'était les deux qui… avaient travaillé ensemble… parce que c'est ça non ? (…) C'est bien un pont transfrontalier donc… enfin je crois que la passerelle (…) c'est une collaboration entre la France et l'Allemagne. Et donc, oui je lui ai répondu ça… (…) et puis il y avait, vous voyez, un bateau comme… de croisière sur le Rhin, les bateaux pas très grands avec… les gens qui font le tour sur le Rhin, je crois (…) et donc il m'a demandé pourquoi les gens… enfin pourquoi ils font une visite du Rhin [rire] et c'est vrai, je n'y avais jamais pensé. Et je lui [à son fils] ai dit que non, probablement ils sont juste de passage, mais après mon mari m'a dit qu'ils peuvent rejoindre le port… à partir du Rhin (…) et puis… on a compris que voilà, donc ces… touristes, qui… ils étaient tous allemands là… bien sûr [rire], et donc on a compris qu'ils étaient vraiment là pour la frontière quoi… c'est fou je trouve, parce que vous avez le centre-ville de Strasbourg et vous voulez voir ça ? Enfin, j'imagine qu'ils font les deux, mais bon… c'est… je ne sais pas comment dire ça, mais… tout cela me semble artificiel vous voyez… enfin ce n'est pas intéressant du tout [rire] (…) Nous on y va pour des balades… c'est un espace vert comme un autre, qui est sympa… parce qu'il y a le Rhin et c'est… bien pour les enfants, c'est grand.

Dans l'extrait Marie ridiculise l'idée que le Jardin puisse être un lieu touristique, et donc remet indirectment en question son statut de lieu important dans la ville. En se demandant pourquoi le jardin est, en lui-même, un lieu à visiter, en effet, elle le déshabille de toute dimension symbolique ou mémorielle. Et, comme je l'ai montré plus haut, cela ne signifie pas que Marie ne reconnaisse pas l'intérêt pour le tourisme mémoriel en Alsace : elle dit avoir fait visiter plusieurs sites de ce type à ses enfants ou à ses amis en visite en Alsace, et même, comme l'on a vu, elle s'énerve que le Jardin ne soit pas plus connoté par ce type de signes spatiaux mémoriels. Il s'agit donc d'une opposition aux choix d'aménagement et au *branding* qui est fait du jardin, plus qu'au fait plus général de faire du tourisme mémoriel. Le jardin est présenté comme un lieu à la fois touristique et symbolique par les institutions locales[44] : Marie remet donc en question les modalités de production spatiale de l'espace conçu[45], en y opposant ses usages.

## QUELS LIENS ET QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE LES OPPOSITIONS DE MARIE, LORIS ET JEAN-YVES AU JARDIN ?

Chez Loris et Jean-Yves, comme chez Marie, l'opposition au Jardin trouve donc ses racines dans les socialisations « *à et par* »[46] l'espace frontalier. En premier lieu, elle repose sur l'intériorisation de représentations concernant cet espace, ainsi que du passé de cet espace. Celles-ci sont façonnées au sein des familles et par d'autres instances de socialisation, comme le discours médiatique pour Jean-Yves ou celui des organisations politiques pour Loris. Ainsi, leurs prises de position sont supportées par ces représentations, qui génèrent et organisent[47] l'opposition à l'image de ce même espace promue dans le Jardin, perçue comme inadaptée, ridicule ou encore violente. En deuxième lieu, l'opposition repose sur la socialisation aux pratiques de l'espace frontalier et aux pratiques transfrontalières, d'abord dans les familles d'origine et ensuite le long de la vie des enquêté·e·s. Par ailleurs, les « raisons » de traverser la frontière, qui sont influencées bien sûr par la socialisation primaire, peuvent varier au sein d'une trajectoire : c'est le cas de Marie, pour qui la rencontre avec son compagnon transforme l'expérience de l'Allemagne tant sur le plan fonctionnel que symbolique.

Ainsi, leur façon de répondre au discours institutionnel consiste à opposer ce que l'on pourrait appeler une «légitimité autochtone» à ce qui est perçu comme une violence symbolique. Les enquêtés se positionnent comme partageant un point de vue, lié à leur origine locale, en Alsace, et donc une mémoire collective qui est universalisée à tous les « Alsaciens » par les trois enquêté·e·s. Celle-ci serait trahie par la volonté institutionnelle de dissimuler certaines parties du passé. Dans le discours de ces trois enquêté·e·s l'on peut donc apercevoir le recours à des contenus mémoriels comme supports argumentatifs et points d'ancrage du discours, sous des modalités déjà décrites dans d'autres travaux ayant abordé le rôle psychosocial de la mémoire collective et des représentations sociales[48].

Toutefois, l'analyse plus fine de ces trois oppositions révèle aussi des modalités distinctes de socialisation, qui ont porté elles-mêmes à l'incorporation de dispositions différentes envers l'Allemagne. Pour les trois enquêté·e·s, l'opposition à la démarche conceptrice du Jardin prend forme dans le discours autour de la dimension symbolique du rapport à l'espace. Elle révèle une discordance entre la représentation de leur espace de vie (trans)frontalier proposée par les concepteurs du Jardin et celles qu'ils·elles ont intériorisées au long de leur trajectoire. Cependant, ce clivage prend des formes

44 Comme le montre par exemple cette page du site de l'Office du Tourisme de Strasbourg et de sa région : https://www.visitstrasbourg.fr/le-jardin-des-deux-rives/

45 Au sens de H. Lefebvre (*La production de l'espace*, *op. cit.*).

46 Cayouette-Remblière Joanie, Lion Gaspard et Rivière Clément, « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace », *art. cit.*

47 Doise Willem et Palmonari Augusto, *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel, Delechaux & Niestlé, 1986.

48 Viaud Jean, « Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales », *art. cit.* ; Clementi Kevin, « La socialisation à la frontière au prisme des cartes cognitives… », *art. cit.*

distinctes selon les individus. Pour Jean-Yves, il se manifeste dans la place accordée à la mémoire de la guerre et la possibilité de la partager avec les Allemands. Loris, quant à lui, perçoit le lien franco-allemand actuel comme une construction institutionnelle idéalisée, là où il n'y voit qu'un intérêt pragmatique à travailler ou à pratiquer des activités en Allemagne. Ces deux perspectives contrastent avec celle de Marie, qui, sans s'opposer frontalement aux concepteurs, souligne un biais institutionnel face à la réalité historique, tout en adhérant à l'objectif plus large de mettre en valeur le rapprochement franco-allemand dans le Jardin.

Ainsi, bien que la conception du Jardin soit globalement perçue comme promouvant une vision « fausse » de la frontière, l'idée que les institutions en prônent activement une image propagandiste est spécifiquement avancée par Loris et Jean-Yves, qui arrivent à mettre en doute la réalité actuelle de l'intégration transfrontalière. Les institutions impliquées dans la conception du Jardin ne sont pas perçues comme véritablement représentatives des intérêts locaux, mais plutôt comme cherchant à satisfaire les attentes allemandes (comme dans l'extrait présenté de Jean-Yves) en « cachant » la mémoire de la guerre. Le cas de Loris est particulièrement intéressant. Son discours peut être mis en parallèle à son engagement politique, mais aussi à sa perception de dotation en capital d'autochtonie[49], notamment en ce qui concerne le travail frontalier et l'ouverture à l'Allemagne sur les plans professionnel et familial, son père étant frontalier et lui-même me disant avoir un avantage en tant qu'« Alsacien » pour travailler en Allemagne. Loris mobilise ce qu'il ressent comme un capital pour critiquer les narrations officielles qui ne reflètent ni son expérience ni sa projection dans le futur professionnel.

Le discours de Marie, dont la relation à l'Allemagne s'est construite progressivement à travers des mobilités et des sociabilités franco-allemandes, est, quant à lui, étroitement lié à la défense de sa trajectoire personnelle. Pour Marie, le rapport à l'Allemagne dépasse largement une simple approche utilitariste du travail ou des achats transfrontaliers, qui est celle de Loris et Jean-Yves, pour s'inscrire dans une relation plus complexe et nuancée. Cette différence fondamentale dans l'appropriation (définie comme un investissement tant spatial que symbolique) du territoire transfrontalier explique pourquoi Loris et Jean-Yves se sentent plus éloignés que Marie de la vision institutionnelle promue par les autorités locales : Marie est finalement dans sa trajectoire plus proche de la *doxa* institutionnelle. Ainsi, la question de l'adhésion au concept de frontière « ouverte » entre la France et l'Allemagne met en lumière un clivage significatif : d'un côté, Loris et Jean-Yves, qui ne se reconnaissent pas dans cette vision institutionnelle, et de l'autre, Marie, qui tente de concilier son ancrage local alsacien avec sa trajectoire personnelle qui l'a portée à franchir tant spatialement que symboliquement cette frontière.

L'analyse de ces trois cas montre que, pour comprendre à la fois la sociogenèse et l'orientation de ces prises de position concernant le Jardin des Deux Rives, il faut revenir aux dispositions incorporées le long des trajectoires socio-résidentielles, et notamment aux socialisations par et à l'espace (trans)frontalier alsacien et aux socialisations à des contenus mémoriels et représentationnels en circulation sur cet espace (dans les média et les discours politiques locaux, notamment). Sans revenir exhaustivement sur toutes les dimensions analysées, je souhaite conclure en proposant quelques réflexions sur la dimension locale des trajectoires étudiées.

Il est notable que les trois enquêté·e·s partagent des trajectoires « autochtones », ayant grandi en Alsace avec au moins une partie de leur famille établie dans la région depuis la génération précédente, bien que leur assignation de genre, leurs positions sociales, professionnelles et leurs âges diffèrent. Bien que le faible nombre d'entretiens exploités ne permette pas de confirmer cette hypothèse de manière définitive, il semble donc que certaines similitudes dans leurs prises de position puissent se rattacher à une socialisation locale : le long des extraits, j'ai pu montrer, par exemple, que les pratiques actuelles de l'Allemagne sont en lien avec les pratiques au sein des familles d'origine. Mais, de manière plus évidente encore, cette origine géographique commune opère aussi sur le plan phénoménologique, en définissant une catégorie que les enquêté·e·s ressentent comme partagée, celle des « Alsaciens » : cette catégorie permet de se rattacher à une « identité »[50]commune et à des contenus mémoriels qui sont pensés comme transversaux, à la fois dans le discours et les pratiques, afin de prendre position sur le Jardin. Cela est particulièrement visible justement quand Loris, Marie et Jean-Yves opposent leur usage — qu'ils universalisent à tous les « Alsaciens » — de la ville de Kehl à celui que, selon eux, les concepteurs ont « dans leur tête »[51] au moment où ils ont pensé les aménagements du Jardin.

Ainsi, par les spécificités de mon terrain et par l'objectif d'aborder les discours d'opposition au prisme des socialisations, plusieurs éléments abordés dans cet article pourraient contribuent au débat actuel[52] concernant la question suivante : peut-on identifier des dispositions spécifiques à un espace de vie donné (certains auteur·e·s parlent d'habitus résidentiels[53]), et donc partagées par ses habitant·e·s ? En définitive, cette expérience de recherche, bien qu'« accidentelle », car fondée sur des observations secondaires de terrain et sur l'analyse de trois cas atypiques au sein d'un *corpus* plus large, souligne l'importance d'une étude systématique et plus approfondie des discours d'opposition aux productions spatiales en les reliant aux socialisations. Une telle approche et un plus grand nombre d'entretiens permettraient d'examiner par ailleurs en détail l'effet des assignations de classe, de race et de genre, ce que je n'ai pas pu faire ici. Cela pourrait s'avérer particulièrement éclairant pour répondre à ces questionnements.

49 Sur cette notion que nous mobilisons ici parlant uniquement d'un ressenti de dotation en capital d'autochtonie et non pas d'une dotation effective pour Loris, nous renvoyons au numéro 40 (2010) de *Regards Sociologiques* « *Mobilité/autochtonie sur la dimension spatiale des ressources sociales* » (sous la direction de Sylvie Tissot et Fabrice Ripoll) ; ainsi qu'à : Ripoll Fabrice, « Du "capital d'autochtonie" au "capital international". Penser la structuration scalaire des capitaux et des espaces sociaux », *Sociologie*, vol.14, n°1, 2023, pp.71-87 ; ou encore à : Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol.16, n°63, 2003, pp.121-143.

50 Extrait de l'entretien avec Marie.

51 Cf. Entretien avec Jean-Yves, cité précédemment.

52 Lire : Cayouette-Remblière Joanie, Lion Gaspard et Rivière Clément, « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace », *art. cit.* ; Authier Jean-Yves, Belton-Chevallier Leslie et Cacciari Joseph, « Éditorial. Pour une étude des socialisations aux et par les mobilités dans l'espace », *art. cit.*

53 Dont, entre autres : Cailly Laurent, « Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation », *Annales de géographie*, vol.654, n°2, 2007, pp.169-187.